

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 1 de 13

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée

Numéro d'Enregistrement 01-2119471307-38-XXXX  
REACH:  
N° CAS: 75-05-8  
N° Index: 608-001-00-3  
N° CE: 200-835-2

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Produit chimique de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH  
ACD  
Rue: Stempelstraße 6  
Lieu: D-47167 Duisburg  
Téléphone: 0203/5194-0  
Téléfax: 0203/5194-290  
E-mail: info@analytichem.de  
Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit  
Téléphone: 0203/5194-107/117  
E-mail: produktsicherheit@analytichem.de  
Internet: www.analytichem.de  
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.) hors coût d'appel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

##### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225  
Acute Tox. 4; H332  
Acute Tox. 4; H312  
Acute Tox. 4; H302  
Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette  
acétonitrile

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée**

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 2 de 13

**Mention d'avertissement:** Danger

**Pictogrammes:**



**Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

Formule: C2H3N  
Poids moléculaire: 41,05 g/mol

**Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
75-05-8	acétonitrile			100 %
	200-835-2	608-001-00-3	01-2119471307-38-XXXX	
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H225 H332 H312 H302 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
75-05-8	200-835-2	acétonitrile	100 %
	par inhalation: CL50 = 3587 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 469 mg/kg		

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des mesures de premiers secours**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 3 de 13

#### Indications générales

Aucune donnée disponible

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête

Dyspnée

Irritant

Vomissement

Spasmes

État inconscient

Troubles respiratoires

Troubles du rythme cardiaque

Vertiges

Dégagement de: Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique)

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dégagement de: Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique)

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre d'extinction.

##### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone

Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique)

Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

Veiller au retour de flamme.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Information supplémentaire

Risque d'un éclatement du récipient.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 4 de 13

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

###### Remarques générales

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pager ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

###### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

###### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

##### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

##### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

###### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

###### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

###### Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

##### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

##### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

###### Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée**

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 5 de 13

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.  
Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).  
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Information supplémentaire**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.  
Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.  
température de stockage: +5°C - +30°C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
75-05-8	Acétonitrile	40	70		VME (8 h)	

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
75-05-8	acétonitrile			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	68 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	68 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	68 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	68 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	32,2 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	4,8 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	220 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	4,8 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	22 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	0,6 mg/kg p.c./jour

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée**

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 6 de 13

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
75-05-8	acétonitrile	
Eau douce		10 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		10 mg/l
Eau de mer		1 mg/l
Sédiment d'eau douce		7,53 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		32 mg/l
Sol		2,41 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

**Protection des mains**

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: [vertrieb@kcl.de](mailto:vertrieb@kcl.de) avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 897 Butoject®

Matériau approprié: Caoutchouc butyle 0,3 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 897 Butoject®

Matériau approprié: Caoutchouc butyle 0,3 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

**Protection de la peau**

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée**

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 7 de 13

En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.

Danger d'explosion

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	comme: Éther
Point de fusion/point de congélation:	-45,7 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	81,6 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	3,0 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	17 vol. %
Point d'éclair:	2 °C
Température d'auto-inflammation:	524 °C
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Soluble dans: Eau
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	log Pow: 0,29
Pression de vapeur: (à 20 °C)	97 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	330 hPa hPa
Densité:	0,786 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations**

**Informations concernant les classes de danger physique**

**Dangers d'explosion**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

**Température d'inflammation spontanée**

solide: non applicable

gaz: non applicable

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: 100

Teneur en corps solides: Aucune donnée disponible

Point de sublimation: Aucune donnée disponible

Point de ramollissement: Aucune donnée disponible

Point d'écoulement: Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique:  
(à 25 °C) 0,316 mPa·s

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée**

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 8 de 13

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**10.2. Stabilité chimique**

Conserver à l'écart de la chaleur.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Vive réaction avec: Base, Agent réducteur, fortes

Danger d'explosion: Acide sulfurique, NO<sub>3</sub>, Perchlorate, Perchloracid

Risque d'inflammation: Agent oxydant, Acide nitrique, Nitrogen dioxide

Possibilité de réactions dangereuses: Acide

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**10.5. Matières incompatibles**

Articles en caoutchouc

Articles en plastique

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

**Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif par contact cutané.

Nocif par inhalation.

irritations des muqueuses

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
75-05-8	acétonitrile				
	orale	DL50 mg/kg	469	Souris	Study report (1998) OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin	Study report (1997) OECD Guideline 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	3587 mg/l	Souris	Study report (1998) OECD Guideline 403
	inhalation poussières/brouillard	ATE	1,5 mg/l		

**Irritation et corrosivité**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 9 de 13

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

#### Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Autres informations

Maux de tête

Dyspnée

Irritant

Vomissement

Spasmes

État inconscient

Troubles respiratoires

Troubles du rythme cardiaque

Vertiges

Dégagement de: Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique)

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée**

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 10 de 13

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
75-05-8	acétonitrile					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1640	96 h	Pimephales promelas	Review article or handbook (1984)
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	3560	72 h	Phaeodactylum tricornutum	Study report (2010)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	3600	48 h	Daphnia magna	Bull. Environ. Contam. Toxicol. 57:655-6
	Toxicité pour les poissons	NOEC	102 mg/l	7 d	Oryzias latipes	Study report (1996)
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	960 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (1996)

**12.2. Persistance et dégradabilité**

70 %; 21 d  
OECD-310  
Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
75-05-8	acétonitrile	0,29

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
75-05-8	acétonitrile	3		HSDB (2009)

**12.4. Mobilité dans le sol**

log Koc: 1,21 (MSDS)

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

**12.7. Autres effets néfastes**

Éviter une introduction dans l'environnement.

**Information supplémentaire**

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.  
Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.  
Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
Ne pas mélanger à d'autres déchets.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée**

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 11 de 13

allemande EAVK.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1648  
**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de** ACÉTONITRILE  
**transport de l'ONU:**

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 3  
**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3

Code de classement: F1

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

Catégorie de transport: 2

N° danger: 33

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1648  
**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de** ACÉTONITRILE  
**transport de l'ONU:**

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 3  
**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3

Code de classement: F1

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1648  
**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de** ACÉTONITRILE  
**transport de l'ONU:**

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 3  
**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3

Dispositions spéciales: -

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

EmS: F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1648  
**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de** ACÉTONITRILE  
**transport de l'ONU:**

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 3  
**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:** II

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée**

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 12 de 13

Étiquettes:	3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquide combustible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9,12.

**Abréviations et acronymes**

Flam. Liq: Liquides inflammables

Acute Tox: Toxicité aiguë

Eye Irrit: Irritation oculaire

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acétonitrile >99.9% pour HPLC qualité dégradée

Date de révision: 25.02.2025

Code du produit: 12470

Page 13 de 13

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302+H312+H332	Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
H312	Nocif par contact cutané.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.